



E-FORMACTION – CS 10306 33 Quai Arloing – 69 337 LYON Cedex 09 – E-mail : f.expilly@eformaction.fr – Tél. : 06 23 00 11 20

Titre Professionnel « Formateur Professionnel d'Adultes »

Version 1 Créée le : 26/12/2022

Niveau V (bac + 2)

Titre : TP-00350

Numéro RNCP : 37275

Numéro CPF : à venir

Certif info :114232

FORMATION EN BLENDED-LEARNING EN ALTERNANCE

Durée : 500 h

Dates : Du 25/09/2023 au 24/09/2024

Profils des apprenants :

Accessible aux personnes en situation de handicap.

Nous consulter pour tout aménagement de parcours.

- Salariés qui souhaitent se reconvertir dans la formation professionnelle pour adultes en entreprise ou en organisme de formation.
- Formateurs permanents ou occasionnels, débutants ou expérimentés dans l'exercice de leurs fonctions et souhaitant professionnaliser leurs pratiques pédagogiques.

Prérequis :

- Diplôme professionnel correspondant au premier niveau de qualification dans le secteur d'activité concerné et une expérience professionnelle de 3 ans dans ce secteur.
- Diplôme de niveau IV avec une expérience professionnelle quel que soit le secteur.
- Bonne esprit de synthèse et rédactionnelle
- Bonne connaissance sur les logiciels Microsoft

Délais d'accès :

La durée estimée entre la demande et le début de la formation est variable entre 11 jours et 3 mois en fonction du profil du candidat et des modalités de prises en charge.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation l'apprenant aura acquis les compétences nécessaires pour :

- Élaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité
- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- Evaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage
- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants
- Appliquer la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnelles

Contenu de la formation :

- **C1** Élaborer la progression pédagogique d'une formation **multimodale** à partir d'une demande
 - L'analyse d'une demande de formation
 - Les caractéristiques des publics et les besoins d'accompagnement en fonction de leurs spécificités : salariés, jeunes, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, allophones
 - Les types de référentiel
 - La progression pédagogique décrivant les objectifs, les étapes, les modalités et les durées de formation
 - Le plan d'accompagnement décrivant les étapes, les modalités et les durées
 - Le cadre réglementaire et législatif de la formation
 - Le cadre contractuel et financier d'une formation
- **C2** Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la **multimodalité**
 - Le scénario pédagogique précisant les étapes clés de l'apprentissage, l'évaluation, l'accompagnement et les durées
 - Les situations d'apprentissage, d'évaluation et d'accompagnement
 - Les méthodes, techniques pédagogiques, activités, outils, ressources et modalités pédagogiques
 - Les scénarios alternatifs
 - L'alignement pédagogique
 - Le scénario tutoral pour les apprentissages à distance
 - Les outils d'auto-formation et d'auto-évaluation
 - Les différentes modalités pédagogiques
 - Les spécificités des formations
 - La formation en situation de travail

- **C3** Concevoir des activités d'apprentissage et **d'évaluation** en intégrant la **multimodalité**
 - Les ressources pédagogiques disponibles et à concevoir
 - Les activités et les capsules pédagogiques
 - Le storyboard
 - La propriété intellectuelle
 - Les pédagogies actives
 - La méthode FALC
 - Les règles de communication et de conception graphique
 - Les bases de données nécessaires à la conception des activités

- **C4** Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
 - L'accueil d'un groupe en formation
 - La consigne
 - La dynamique de groupe
 - L'animation favorisant la participation et la collaboration des apprenants
 - L'animation d'un temps de formation en présentiel à l'aide d'outils, un temps de formation à distance en synchrone ou asynchrone
 - Les techniques d'ancrage des apprentissages
 - L'exploitation des acquis des apprenants
 - Le repérage des indicateurs de décrochage des apprenants
 - L'adaptation de l'animation aux apprenants en situation de handicap
 - Gérer son temps

- **C5** Évaluer les acquis de formation des apprenants
 - Les critères et indicateurs d'une évaluation
 - Les différents types d'évaluation
 - Les modalités et activités d'évaluation
 - Le respect du cahier des charges, du référentiel de certification ou du diplôme
 - La restitution et l'analyse des résultats
 - La réglementation sur l'adaptation des évaluations pour les apprenants en situation de handicap

- **C6** Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage
 - Les difficultés d'apprentissage
 - La démarche diagnostic pour repérer les difficultés d'apprentissage
 - Les causes des difficultés d'apprentissage
 - Les stratégies de remédiation prenant en compte les difficultés
 - Les techniques d'aide à l'explicitation
 - Les indicateurs de décrochage dans les temps de formation synchrones et asynchrones
 - La prise en compte de l'impact des handicaps dans la stratégie de remédiation
 - Les acteurs socio-économique de son territoire et de leurs champs d'intervention

- **C7** Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
 - La conduite d'un entretien
 - La formalisation d'un ajustement d'un parcours de formation
 - Les outils de suivi permettant la traçabilité d'un parcours de formation
 - Les difficultés périphériques à la formation
 - Les mécanismes de la motivation
 - La réglementation sur la protection des données
 - Les principes de la RSE
 - Le principe de non-discrimination
 - Les acteurs et leurs domaines d'intervention dans un territoire défini
 - Le scénario d'accompagnement

- **C8** Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
 - Les outils, processus et déroulement du positionnement
 - Les pré acquis, les besoins de formation
 - Les modalités préférentielles d'apprentissage
 - Les objectifs, étapes et modalités d'un parcours de formation
 - Les obligations des organismes de formation sur le handicap
 - Le système de qualité et de conformité au niveau de l'accompagnement
 - Les outils de suivi

- **C9** Tutorer les apprenants à distance
 - Les besoins tutoraux : cognitif,, socio affectif, motivationnel et métacognitif
 - Les interventions tutorales
 - Le scénario tutorial
 - Les outils de communication collaboratifs
 - La conduite d'un entretien à distance
 - La prévention des abandons
 - Les mécanismes motivationnels en situation de travail à distance
 - Les fonctionnalités des plateformes numériques et des outils collaboratifs
 - Les communautés d'apprentissage

- **C10** Accompagner le développement professionnel des apprenants
 - Les temps d'accompagnement au projet professionnel
 - Les situations d'évaluation et activités réflexives
 - Les atouts et freins d'un projet professionnel
 - La recherche de stage ou d'emploi
 - Le livret de suivi en entreprise
 - La formation en alternance, en situation de travail
 - Les mesures favorisant l'insertion sociale et professionnelle
 - Les obligations de l'employeur sur le handicap dans le milieu professionnel
 - Le socle de compétences professionnelles et transversales

- o Les techniques et outils de recherche d'emploi
- **C11** Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
 - o Les obligations contractuelles
 - o Les obligations du système de qualité et de conformité
 - o Les éléments de suivi de la démarche qualité
 - o Les bilans qualitatifs et quantitatifs
 - o Les situations et comportements à risque en termes d'hygiène, de santé, de sécurité, d'environnement et de discrimination
 - o Les différents statuts du formateur
 - o Le règlement intérieur
 - o Les TMS, RPS
 - o La législation sur la non-discrimination
- **C12** Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
 - o Les méthodologies de recherche et de capitalisation d'informations
 - o Les outils d'organisation de la veille sectorielle et pédagogique
 - o Les outils numériques de veille individuelle
 - o Les lieux ressources et événements dans sa spécialité et dans la formation professionnelle
 - o Les principes de fonctionnement des réseaux professionnels et des communautés professionnelles
 - o La réglementation sur la propriété intellectuelle, le droit à l'image et les libertés individuelles
- **C13** Analyser ses pratiques professionnelles
 - o Les démarches et règles de l'analyse de pratique
 - o Les techniques d'analyse réflexive
 - o La posture réflexive
 - o Les faits, opinions et sentiments
 - o Les techniques d'auto-évaluation
 - o Les théories et modèles explicatifs
 - o Les références théoriques et méthodologiques sur l'animation, l'accompagnement et la communication

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation en Blended-Learning avec une alternance entre les temps de formation en présentiel (2 jours par semaine), des classes virtuelles animées par des formateurs expérimentés (1 jour par semaine) et des temps de formation asynchrone sur notre plateforme Teach-up (2 jours par semaine).

Un suivi de formation individualisé permet de vous préparer aux épreuves de certification. Les méthodes utilisées sont principalement actives et expérimentales permettant de placer chaque apprenant au cœur de sa formation. L'approche facilite la prise de conscience par les différents exercices d'application.

Vous avez la possibilité d'avoir accès à des classes virtuelles avec les participants suivants la formation en distanciel

Contact :

Fabien EXPILLY, Master 2 Sciences de l'éducation Option « Ingénierie et Conseil en Formation »,
DESA Formation des adultes option « Responsable de projets de formation » – Niveau II.

Diplôme de Formateur Professionnel Adulte (homologué par le ministère du travail)

E-mail : f.expilly@eformation.fr – Tél. : 06 23 00 11 20

Moyens pédagogiques et techniques :

Les apprenants auront à leur disposition :

- ✓ Mise à disposition en ligne de supports de formation regroupant l'ensemble des points abordés lors de la formation
- ✓ Plateforme Teach-Up comprenant des modules de formation avec de l'intelligence artificielle.
- ✓ Modules de formation en e-learning, des PPT Voix-off, vidéos, documents PDF , quiz, exercices d'application et études de cas
- ✓ Outil "ZOOM" pour les classes virtuelles
- ✓ 4 évaluations en Cours de Formation et oral blanc avant l'examen

Modalités d'obtention :

- Obtention par certification devant un jury professionnel. Validation possible du titre par CCP
- **Suite de parcours** : suite à l'obtention du titre, possibilité de poursuite sur un titre de niveau VI en conception et ingénierie de formation
- **Débouchés** : Les types d'emplois accessibles sont les suivants : Formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant...

Selon les structures qui les emploient, les formateurs professionnels d'adultes peuvent évoluer vers des fonctions de : conseiller en insertion, coordinateur, coordinateur pédagogique, conseiller en formation, consultant en formation, responsable de formation."

Modalités d'évaluation : Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 3h

- **Mise en situation professionnelle.** Analyse de pratique professionnelle sur une situation professionnelle vécue correspondant à un sujet tiré au sort. Durée : 55 mn
- **Entretien technique** qui se déroule après la mise en situation professionnelle. Le jury questionne le candidat sur les compétences "Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours" et "Tutorer les apprenants à distance". Durée 20 mn
- **Questionnement à partir de productions** : Le questionnement est organisé en 4 parties correspondant à l'ensemble des activités types. Il prend appui sur un dossier technique en 4 parties, 4 présentation orale pour une durée totale de 55 mn et 4 temps de questionnement de jury pour une durée totale de 40 mn. Durée : 1h35

- **Entretien final** sur la culture du métier et sur le dossier professionnel. Durée 10 mn

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence.
- Temps de connexion sur la plateforme
- Evaluations en cours de formation
- Formulaire d'évaluation de la satisfaction de la formation.
- Présentation d'un projet réalisé en amont de la session
- Entretiens de suivi

Tarif :

Prix particulier net de taxe : formation prise en charge par l'OPCO
